

**PHI9000 Proséminaire en philosophie (Automne 2023)**

*Penser le mal*

Lundi 10.30-12.30 / Local W-5305

**Professeure Sandrine Roux**

Bureau W-5465 / Tél. : 514-987-3000 Ext. : 7947

[roux.sandrine@uqam.ca](mailto:roux.sandrine@uqam.ca)

**& Professeur Vincent Guillin**

Bureau W-5440 / Tél. : 514-987-3000 Ext. : 5393

[guillin.vincent\\_philippe@uqam.ca](mailto:guillin.vincent_philippe@uqam.ca)

**Heures de réception : le XXXX de XX.XX à XX.XX ; ou sur rendez-vous.**

« evil facts [...] are a genuine portion of reality; and they may after all be the best key to life's significance, and possibly the only openers of our eyes to the deepest levels of truth ».

William James, *The Varieties of Religious Experience*,  
Cambridge: Harvard University Press, 1985, p. 136.

**A / Description de l'annuaire :**

Ce séminaire a pour objectif de développer des compétences avancées dans la recherche, l'analyse textuelle et la discussion philosophique. Par l'étude intensive et collective de problèmes spécifiques, le proséminaire vise également à renforcer l'esprit de cohorte parmi les doctorant.e.s nouvellement inscrit.e.s dans le programme. Il permet ainsi aux étudiant.e.s d'approfondir un sujet philosophique tout en développant les aptitudes argumentatives, de lecture, de rédaction et de discussion requises par leur formation.

**B / Description spécifique du séminaire :**

« Je vois le bien et je l'approuve; et pourtant je fais le mal » (Ovide, *Métamorphoses*, VII, 20). Ce constat désabusé dressé par le poète latin Ovide constitue comme un défi à la philosophie : qu'est-ce qui explique cette attirance pour le mal? comment se fait-il qu'on puisse vouloir accomplir ce que la raison proscrie et ce que la morale réprouve? À quoi imputer cette propension à l'action mauvaise? A l'inconscience, qui nous rend aveugles aux conséquences néfastes de nos actes? A l'ignorance, qui nous fait nous méprendre sur ce qui est véritablement bon? À l'égoïsme et à tous les vices qui nous font préférer notre intérêt individuel à celui d'autrui ou notre satisfaction personnelle au bonheur commun? A une volonté radicalement pervertie, qui voudrait « le mal pour le mal », sans autre justification que celle d'affirmer ainsi sa puissance? C'est à l'ensemble de ces questions – qui ont longtemps été au cœur de la réflexion métaphysique et éthique traditionnelle, mais auxquelles le XX<sup>e</sup> siècle,

« âge des extrêmes », a cruellement redonné une nouvelle actualité philosophique – que nous nous intéresserons dans ce séminaire.

Notre itinéraire philosophique s'articulera autour de quatre grands moments : après une tentative de définition des différents sens du concept de mal – en particulier dans son acception la plus extrême ou la plus radicale, celle associée au terme anglais « evil » – (séances 1 & 2), nous aborderons différentes conceptions classiques du mal (Spinoza, Voltaire et Rousseau, Nietzsche), de sa nature, de ses origines et des possibles justifications qu'on pourrait donner à son existence (séances 3 à 5). Nous nous intéresserons ensuite à une incarnation moderne du mal radical – à savoir l'entreprise d'extermination systématique du peuple juif menée par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale –, aux différents types de caractérisation et d'explication qu'ont pu lui donner les sciences humaines et sociales contemporaines, et aux leçons philosophiques à en tirer (séances 6 à 8). Finalement, nous consacrerons le reste du séminaire (séances 9 à 13) à une lecture analytique suivie de l'ouvrage récent de David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization* (Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021), qui propose une théorie philosophique et psychologique d'inspiration naturaliste de la déshumanisation, processus qui serait à la racine des formes les plus extrêmes de violence humaine; la dernière séance du séminaire nous permettra d'accueillir David Livingstone Smith pour un échange autour de son travail.

### **C / Modalités d'enseignement :**

Le proséminaire est un séminaire à caractère intensif, qui se déroule au cours d'une seule session et qui comporte une charge de lectures et de rédaction de textes supérieure à la charge ordinaire d'un séminaire de cycles supérieurs. Le proséminaire prévoit des présentations des étudiant.e.s sur les textes au programme, suivies d'une période de discussion en classe. Les étudiant.e.s responsables des présentations prennent en charge la discussion en classe et rencontrent les professeur.e.s dans une séance de préparation individuelle avant le séminaire et dans une rétroaction suivant le séminaire.

Le proséminaire se déroulera tous les lundis, de 10.30 à 12.30, local W-5305; les séances de préparation individuelle se tiendront les XXXX, de XXXX à XXXX (jour, horaire et modalités à fixer avec les étudiant.e.s).

Parce que cette activité d'enseignement est, comme son titre le suggère, un séminaire de *recherche*, on consacra des segments spécifiques de certaines séances à introduire les étudiant.e.s à un certain nombre de ressources (lexicographiques et bibliographiques notamment) et de compétences (lecture approfondie, analyse conceptuelle, problématisation, construction d'une argumentation suivie, mobilisation de références historiques, utilisation de la littérature secondaire, etc.) indispensables à la poursuite de tout projet de recherche historique en philosophie.

Le plan du cours, les présentations Powerpoint et les différents documents distribués en classe seront mis à disposition sur un module *Moodle* spécifique.

### **D/ Textes :**

Il est requis des étudiant.e.s qu'ils effectuent les lectures obligatoires pour chaque séance (en général, un ou plusieurs chapitres d'une œuvre) dont les références précises sont indiquées dans le programme détaillé et qui, pour les séances 1 à 8, seront mises à disposition sur le *Moodle* du cours. Pour les séances 9 à 13, les étudiant.e.s sont priés de se procurer l'ouvrage suivant : David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021.

### **E/ Proposition d'évaluation :**

L'évaluation de l'enseignement pourrait se baser sur quatre éléments :

#### **1. Participation active au séminaire (25%). La participation se compose de deux éléments :**

- a. Présence au séminaire et participation régulière aux discussions hebdomadaires, témoignant d'une lecture active des textes au programme (10%) ;
- b. Pour que les discussions soient aussi fécondes que possibles, les étudiant.e-s seront tenu-e-s de préparer, à partir de la semaine 2, une courte réflexion sur les textes de la séance, à remettre impérativement sur Moodle avant chaque séance, en format .doc ou .docx (8 réflexions minimum de 1,875% chacune = 15% au total). Format : 1 à 2 pages max., interligne 1,5, Times ou Times New Roman, point 12. **N.B.** Pas de texte à remettre le jour de votre présentation en classe.

Consignes : Vous devez livrer de courtes réflexions problématisées, comprenant au moins deux questions ou problèmes suscités par les textes au programme (ces questions peuvent porter sur un argument, une thèse, un concept, un exemple utilisé, etc. ; il s'agit moins de soulever un problème de compréhension que de dégager une question ou une difficulté philosophique à propos de telle thèse, de tel concept ou de tel argument). Vous serez amené-e-s à faire part de ces réflexions et questions au cours de la discussion en groupe.

**2. Deux présentations orales (20% par présentation = 40% au total)**

Le calendrier des présentations sera fixé lors des deux premières séances (choix des textes et dates); un document méthodologique détaillant les consignes pour les présentations sera mis à disposition sur le Moodle du cours.

**3. Problématique du travail de fin de session (5%)**

**À la 10<sup>e</sup> séance (27/11/2023)**: remise de la problématique du travail de fin de session, dont le sujet aura dû être préalablement validé par les professeur.e.s (au plus tard dans la semaine du 20/11). Ce travail prendra la forme d'un texte **de 1600 à 1800 mots** (police en point 12, interligne 1.5) et consistera en la rédaction d'une *problématique* (**1 page min.**), d'un *plan détaillé* (les différents éléments doivent apparaître sous forme de thèses ou d'hypothèses énoncées de manière explicite; **2 pages min.**) et d'une *bibliographie commentée* (comportant au moins **5** références, avec leurs informations bibliographiques complètes [voir .6 de la *Méthodologie de la dissertation*] dont vous expliquerez la pertinence pour votre travail; **1 page min.**). Le travail devra être impérativement rendu sur Moodle, en format .doc ou .docx.

**4. Travail de fin de session (30%)**

**Le 26 décembre 2023, au plus tard** : remise de la dissertation finale, de 7000 mots (+ ou -10%, notes et bibliographie exclues; police en point 12, interligne 1.5). Un document méthodologique détaillant les consignes pour la dissertation sera mis à disposition sur le Moodle du cours. Le travail de fin de session devra être impérativement rendu sur Moodle, en format .doc ou .docx.

**La note finale résultera donc de la pondération suivante** : 1) *Participation au séminaire* (présence active + 8 courtes réflexions) : **25%** ; 2) *Présentations* : **40 % (2 x 20%)**; 3) *Travail de mi-session* : **5%**; 4) *Travail de fin de session* : **30 %**.

**Aucun travail en retard ne sera accepté, sauf accord préalable des enseignants** (une pénalité s'appliquant alors, à raison de 2% en moins sur la note finale par jour ouvrable de retard ; aucune régularisation *a posteriori* ne sera effectuée). En cas de retard pour raisons de santé, un billet médical sera exigé.

**F / Notation :**

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %
A+	4.3	90-100
A	4.0	85-90
A-	3.7	80-85
B+	3.3	77-80
B	3.0	73-77
B-	2.7	70-73
C+	2.3	65-70
C	2.0	60-65
E	0.0	moins de 50

G/ Programme détaillé :

Date	Thème	Lectures obligatoires
Séance #1 (11/09/23)	Introduction	Plan de cours PHI9000 (A23). L. Russell, <i>Evil</i> , Chap. 1 [extraits].
Séance #2 (18/09/23)	Les sens du mal, L'essence du mal	L. Russell, <i>Evil</i> , Chap. 2 & 3.
Séance #3 (25/09/23)	Quelle est la réalité du mal?	Spinoza, <i>Correspondance avec Blyenbergh</i> , 1664-1665. Spinoza, <i>Éthique</i> [extraits].
Séance #4 (02/10/23)	<i>Unde Malum?</i> Le mal et ses justifications	Voltaire, « Poème sur le désastre de Lisbonne ». Rousseau, « Lettre à Monsieur de Voltaire » (18 août 1756).
(09/10/23)	<b>FERIÉ</b> Action de Grâce	
Séance #5(16/10/23)	Dans la forge des valeurs : « Bon », « mauvais », « méchant »	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale</i> , Premier Traité.
(23/10/23)	<b>Semaine de lecture</b>	
Séance #6 (30/10/23)	Philosophie & Shoah (I) Singularité	M. S. Peacock & P. A. Roth, « Holocaust Studies »; N. Pleasants, « The Question of the Holocaust's Uniqueness »
Séance #7 (06/11/23)	Philosophie & Shoah (II) Banalité	H. Arendt, <i>Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal</i> [extraits]. H. Arendt, <i>Considérations morales</i> . H. Arendt, <i>La Vie de l'esprit</i> , t. 1, <i>La pensée</i> [extraits].
Séance #8 (13/11/23)	Philosophie & Shoah (III) Intelligibilité	P. A. Roth, <i>Au Cœur des ténèbres</i> , Extraits;
Séance #9 (20/11/23)	La fabrique des monstres (I)	D. Livingstone Smith, <i>Making Monsters</i> , Preface, 1 & 2
Séance #10 (27/11/23)	La fabrique des monstres (II)	D. Livingstone Smith, <i>Making Monsters</i> , 3, 4 & 5
Séance #11 (04/12/23)	La fabrique des monstres (III)	D. Livingstone Smith, <i>Making Monsters</i> , 6 & 7
Séance #12 (11/12/23)	La fabrique des monstres (IV)	D. Livingstone Smith, <i>Making Monsters</i> , 8 & 9
Séance #13 (18/12/23)	La fabrique des monstres (V)	Conférencier/conférencière invité.e
(26/12/23)	<i>Remise du travail de fin de session</i>	

H / Programme des lectures :

Séance #1:

Lectures obligatoires :

- Plan de cours PHI9000 (A23) ;
- L. Russell, *Evil. A Philosophical Investigation*, Oxford: Oxford University Press, 2014, Chap. 1 (« The Secular Moral Concept of Evil »), p. 9-24.

**Séance #2:**

**Lectures obligatoires :**

- L. Russell, *Evil. A Philosophical Investigation*, Oxford: Oxford University Press, 2014, Chap. 2 (« Evil Action ») & 3 (« Evil, Extremity, and« Incomprehensibility »), p. 49-54.

**Lectures complémentaires :**

- L. Russell, *Evil. A Philosophical Investigation*, Oxford: Oxford University Press, 2014, Chap. 3 (« Evil, Extremity, and« Incomprehensibility »), p. 54-68.

**Séance #3 :**

**Lectures obligatoires :**

- Spinoza, *Lettres sur le mal*, trad. par C. Appuhn, éd. par M. Korichi & C. Hubert Rodier, Paris : Gallimard, 2006 ;
- Spinoza, *Éthique*, présentation, traduction et notes par C. Appuhn, Paris : Flammarion, 1965, partie I, Appendice; partie IV, Préface, définitions 1 & 2 et prop. 8, 59, 64, 68 (lire également les démonstrations et scolies des propositions).

**Lectures complémentaires :**

- Gilles Deleuze, *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris : Minuit, 1981, Ch. 3 (« Les lettres sur le mal »), p. 44-62.

**Séance #4 :**

**Lectures obligatoires :**

- Voltaire, « Poème sur le désastre de Lisbonne » [1756], in Voltaire, *Œuvres complètes*, vol. 45A, *Writings of 1753-1757*, edited by Basil Guy, Haydn T. Mason *et al.*, Oxford : Voltaire Foundation, 2009, p. 321-358;
- Rousseau, « Lettre à Monsieur de Voltaire » [18 août 1756], in Rousseau, *Lettres philosophiques*, présentées par H. Gouhier, Paris : Vrin, 1974, p. 35-53.

**Séance #5 :**

**Lectures obligatoires :**

- F. Nietzsche, *La Généalogie de la morale* [1887], introduction, traduction et notes par P. Wotling, Paris : Librairie Générale Française, 2000, Premier Traité : « Bon et méchant », « Bon et mauvais », p. 63-115.

**Séance #6 :**

**Lectures obligatoires :**

- Mark S. Peacock & Paul A. Roth, « Holocaust studies: what is to be learned? », *History of the Human Sciences*, 2004, 17:2-3, p. 1-4;
- Nigel Pleasants, « The Question of the Holocaust's Uniqueness: Was it Something More Than or Different From Genocide? », *Journal of Applied Philosophy*, 2015, 33:3, p. 297-310.

**Lectures complémentaires :**

- Dan Little, *Confronting Evil in History*, Cambridge: Cambridge University Press, 2022, p. 1-7, 10-11 & 26-40.

**Séance #7 :**

**Lectures obligatoires :**

- H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, traduction par A. Guérin, revue par M. Lebovici, présentation par M.-I. Brudny-de-Launay, Paris: Gallimard, 2002, II, p. 73-6 & 78-93; VIII, p. 255-8 & 274-8; XV, p.439-40; & Post-scriptum, p. 494-5;
- H. Arendt, *La Vie de l'esprit*, traduction par L. Lotringer, Paris: Puf, 2005, t. 1, *La pensée*, p. XXX.
- Hannah Arendt, *Considérations morales*, traduction par M. Ducassou & D. Maes, précédé de "Pour dire au revoir à Hanna (1905-1975)", par M. McCarhty, Paris, Payot, 1996, p. 27-88;

**Lectures complémentaires :**

- Bettina Stangneth, *Eichmann avant Jérusalem. La vie tranquille d'un génocidaire*, trad. par O. Mannoni, Paris: Calmann-Lévy, 2016;
- Michel Terestchenko, *Un si fragile vernis d'humanité : Banalité du bien, banalité du mal*, Paris: La Découverte, 2007.

**Séance #8 :**

**Lectures obligatoires :**

- Paul Roth, *Au Cœur des ténèbres. Pourquoi il n'y a pas de pourquoi*, traduction, introduction et notes de R. Künstler, Paris: Hermann, 2022, p. 33-133.

**Séance #9 :**

**Lectures obligatoires :**

- David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021, Préface, Chap. 1 & 2.

**Séance #10 :**

**Lectures obligatoires :**

- David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021, Chap. 3, 4 & 5.

**Séance #11 :**

**Lectures obligatoires :**

- David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021, Chap. 6 & 7.

**Séance #12 :**

**Lectures obligatoires :**

- David Livingstone Smith, *Making Monsters. The Uncanny Power of Dehumanization*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2021, Chap. 8 & 9.

**I / Bibliographie :**

Ressources électroniques :

- Bebee, James R. (2023), "The Logical Problem of Evil", in *The Internet Encyclopedia of Philosophy*: <https://iep.utm.edu/evil-log/>
- Calder, Todd (2022), « The Concept of Evil », in Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.): <https://plato.stanford.edu/archives/win2022/entries/concept-evil/>
- Chignell, Andrew (2021), « Kinds and Origins of Evil », in Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.): <https://plato.stanford.edu/archives/win2021/entries/evil-kinds-origins>
- Clavier, Paul (2018), « Mal (GP) », in Maxime Kristanek (dir.), *L'Encyclopédie philosophique* : <https://encyclophilo.fr/mal-gp>
- Clavier, Paul (2021), « Mal (A) », in Maxime Kristanek (dir.), *L'Encyclopédie philosophique* : <https://encyclophilo.fr/>
- Trakakis, Nick (2023), "The Evidential Problem of Evil", in *The Internet Encyclopedia of Philosophy*: <https://iep.utm.edu/evil-evi/>
- Tooley, Michael (2015), « The Problem of Evil », in Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.): <https://plato.stanford.edu/archives/win2021/entries/evil>

Ouvrages de références, numéros thématiques de revue et textes introductifs :

- Adams, Marylin McCord & Adams, Robert Merrihew (ed.) (1991), *The Problem of Evil*, Oxford: Oxford University Press;
- Porée, Jérôme (1997), « Mal, souffrance, douleur », in Monique Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 2<sup>e</sup> édition corrigée, Paris : PUF, 904-911;
- Card, Claudia (2002), *The Atrocity Paradigm: A Theory of Evil*, Oxford: Oxford University Press;
- Chignell, Andrew (ed.) (2019), *Evil. A History*, Oxford: Oxford University Press;
- Cole, Phillip (2006), *The Myth of Evil*, Edinburgh: Edinburgh, University Press;
- Crignon, Claire (éd.) (2013), *Le Mal*, Paris : Flammarion, 2013;
- Chisholm, Roderick M. (1997), « Bien et mal », in Monique Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 2<sup>e</sup> édition corrigée, Paris : PUF, 150-154;
- Dews, Peter (2007), *The Idea of Evil*, Oxford : Wiley-Blackwell ;
- French, Peter A. & Goldberg, Zachary J. (eds.) (2012), « The Concept of Evil », *Midwest Studies in Philosophy*, XXXVI;
- Gelinis, Luke (2015), « The Problem of Natural Evil (I) : General Theistic Replies » & « The Problem of Natural Evil (II) : Hybrid Replies » », *Philosophy Compass*, 4:3, 533-559 & 560-574;
- Jacob, André (1997), « Mal, finitude, temporalité », in Monique Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 2<sup>e</sup> édition corrigée, Paris : PUF, 896-904;
- Kekes, J. (1990), *Facing Evil*, Princeton: Princeton University Press;
- Kekes, J. (1990), *The Roots of Evil*, Ithaca: Cornell University Press;
- Kray, Klaas J. (2015), « God and Gratuitous Evil (I) & (II) », *Philosophy Compass*, 11:5 & 12, 905-912 & 913-922;
- Kodaj, Daniel (2016), « Religious Evil : The Basic Issues », *Philosophy Compass*, 11:5, 277-286;

- Lancaster-Thomas, Asha (2018), « The Evil-God Challenge (I) : History and Recent Developments » & « The Evil-God Challenge (II) : Objections and Replies », *Philosophy Compass*, 13:7, e15502 & 13:8, e12543;
- Lara, Maria Pia (ed.) (2001), *Rethinking Evil: Contemporary Perspectives*, Berkeley: University of California Press;
- Little, Daniel, *Confronting Evil in History*, Cambridge: Cambridge University Press, 2022;
- Marzano, Michaela & de Saint Victor, Jacques (dir.) (2008), « Le vertige du mal », *Cités*, 4:36;
- Neiman, Suzan (2022), *Penser le mal. Une autre histoire de la philosophie*, trad. par C. Dutheil de la Rochère, Paris : Premier Parallèle;
- Nys, Thomas & de Wijze, Stephen (eds.) (2019), *The Routledge Handbook of the Philosophy of Evil*, Abingdon: Routledge;
- Russell, Luke (2014), *Evil. A Philosophical Investigation*, Oxford: Oxford University Press;
- Russell, Luke (2022), *Evil. A very Short Introduction*, Oxford: Oxford University Press;
- Terestchenko, Michel (2007), *Un si fragile vernis d'humanité : Banalité du bien, banalité du mal*, Paris: La Découverte;
- Van Der Lugt, Maria, *Dark Matters: Pessimism and the Problem of Suffering*, Princeton: Princeton University Press;
- Van Inwagen, Peter (2006), *The Problem of Evil*, Oxford: Oxford University Press;
- Wolff, Francis (1995), « Le mal », in Denis Kambouchner (dir.), *Notions de philosophie*, Paris : Gallimard, vol. III, p. 151-219 ;
- Zimbardo, Philip (2007) *The Lucifer effect: Understanding How Good People Turn Evil*, New York: Random House.

**J/ Rappel de la politiques 16 (sur le harcèlement sexuel), du règlement 18 (sur les infractions de nature académique) et de la politique 44 (sur l'accueil et le soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap)**

## Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel, désirés ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias numériques ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

### Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

### Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca); [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; [vie-etudiante.uqam.ca](http://vie-etudiante.uqam.ca)

Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

[Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement \(extraits\)](#)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

#### **Situation pouvant mener à du harcèlement**

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

**La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.** Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

#### **Pour plus d'information :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca); [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; [vie-etudiante.uqam.ca](mailto:vie-etudiante.uqam.ca)

Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131